



Remise des bulletins de salaire

Par **ptitegazelle**, le **19/06/2011** à **13:54**

Bonjour,
est ce qu'un chef de secteur peut remettre mon bulletin de salaire à l'un de mes collègues pour que celui ci me le transmette ? De même est ce que mon bulletin de salaire peut être remis à un autre chef de secteur pour que celui ci me le remette ?

Merci

Par **Cornil**, le **23/06/2011** à **23:16**

Bonsoir "ptitegazelle"

Bon, la remise par un autre "chef de secteur" ne m'apparait pas poser problème, s'agissant d'un supérieur hiérarchique.

La remise via un collègue me semble irrégulière vu les questions de confidentialité, mais bon, ce n'est pas un "CRime".

Bon courage et bonne chance.